



Pradelles

La cité aux trois ailes



Réhabilitation de la Ruine Soulège

C'est à l'automne 2024 que les travaux de réhabilitation de la ruine ont pu commencer. Les travaux, portés par la Commune de Pradelles, se prolongeront pendant 14 mois et redonneront vie à cette bâtisse laissée à l'abandon depuis plusieurs années.

Une vue d'ensemble du résultat escompté lors de la réalisation des travaux.



Réhabilitation de la Place de la Halle

Programmation des travaux 2025-2026 avec interruption en période estivale

Début des travaux printemps 2025

Mairie de Pradelles

Tél : 04 71 00 80 37

Ouverture au public:

Du Lundi au Vendredi De 9h00 à 12h

Accueil téléphonique:

Le Lundi et Jeudi de 9h à 12h - 14h à 16h

Et le Mardi, Mercredi et Vendredi de 9h à 12h.

Le samedi main sur rendez-vous

E-mail : mairie-pradelles@wanadoo.fr

Site Web : www.pradelles43.fr



Sommaire

- **Vie de la Commune**

- **Les Commissions :**

- Sociale
- Culture, Patrimoine, Communication
- Tourisme
- Travaux
- Ruralité
- Finances

- **État civil**

- **Employés communaux**

- **Le mot du Maire**

- Politique générale

- **Communauté de Communes**

- Activités diverses



- **Vie Associative**

- Amicale des Sapeurs-Pompiers

- Comité des Fêtes

- Association des Parents d'Élèves

- Association Des Fidèles de Notre Dame de Pradelles

- Association L.A.V.E

- Association « Pas d'éoliennes à la Chabassole »

- Emmaüs

- TPCP

- Source du Passerand

Le mot du Maire

Nous voilà déjà en 2025.

Pour la municipalité, l'année 2024 fut très active administrativement dans le but de faire avancer les dossiers dont nous avons volontairement ou involontairement la charge.

Les recherches de financements sont énergivores pour le Maire, pour l'exécutif mais aussi pour nos trois agents en charge des dossiers, cette nécessité va nous permettre de bénéficier d'accompagnements de l'État, de la Région et du Département à des hauteurs de subventions importantes permettant la réalisation des projets validés.

Vos élus du conseil municipal abondent avec attention dans ces investissements destinés aux améliorations du centre bourg et au-delà à la qualité de vie pour nos résidents.

Nous nous réjouissons du bénéfice que nous apportent des initiatives privées : changement de propriétaire du restaurant Renaissance situé place de la halle, installation d'un commerce de plats à emporter place du foirail, reprise de la seule menuiserie encore en activité par un entrepreneur spécialisé en fabrication d'escaliers et encore l'installation d'un salon de coiffure ouvert les mercredi dans les locaux voisins de l'office notarial . Le maintien de nos acteurs économiques représente une nécessité largement accompagnée par la mairie.

Le conseil municipal réfléchit et s'engage à résoudre des problématiques liées au logement, résorption de l'habitat indigne porté sur deux bâtiments vétustes et dégradés au centre du village. La mise en vente de biens communaux permettra une amélioration de l'offre de logements sans à avoir à en porter l'investissement.

Nos liens avec la Communauté de Communes, le Département et la Région permettent d'envisager des actions en faveur du maintien et du développement de nos structures sociales mais aussi laissent entrevoir des perspectives de présence ponctuelles de professionnels de santé en accompagnement de notre cabinet infirmier local.

Côté réalisation, cette fin de mandat sera très active, nous vous sensibilisons à maintenir une forme de bienveillance liée aux travaux en cours d'exécution à la Soulège mais aussi, demain, à ceux qui vont intervenir à proximité du parc d'Ardenne et sur la place de la Halle .

Les efforts à destination de l'organisation des points de collectes des "poubelles" seront maintenus pour éviter toute forme de désagréments trop souvent liés aux incivilités, encore nombreuses.

La traversée du village par la RN88 reste un souci largement considéré sur laquelle nous travaillons activement pour une amélioration que nous espérons perceptible dès cette année.

Vos élus restent sensibles à l'intérêt public avec un engagement à préparer l'avenir de la meilleure manière, cela au bénéfice de la commune, de ses habitants, de ses acteurs économiques sans oublier la perception exprimée par ses visiteurs.

Notre "Plus Beau Village de France" mérite cette labellisation, nous la défendrons encore cette année auprès de l'Association en mettant en avant tous les engagements pris dans ce sens .

Bonne année 2025 à vous toutes et tous, bonne santé à vos proches, portons l'espoir d'aboutir dans nos projets personnels, professionnels et municipaux.

Alain ROBERT / Maire

Commission sociale

Repas des aînés

Le repas des aînés s'est déroulé « Aux portes des légendes » dans la convivialité et la bonne humeur avec 35 couverts, les membres du personnel communal étaient invités pour le dessert.

Une animation « Les souffleurs de lune » est venue interpréter des chansons anciennes et accompagner nos aînés pour ce repas.

Les membres du CCAS ont distribué des colis (40) aux personnes n'ayant pas pu se déplacer au repas.



École

Actuellement l'école compte 28 élèves.

Des travaux de rénovation ont été effectués dans les locaux de l'école afin d'améliorer le quotidien des enfants, du personnel enseignants et encadrants.

6 enfants ont intégré l'école à la rentrée 2024/2025.

Plusieurs cadeaux ludiques ont été offerts par la mairie à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Lana MAZANARO est actuellement en service civique à l'école depuis le 14 novembre.

Elle vient en aide dans la préparation des activités ou la gestion d'une activité avec un petit groupe d'enfant.

Plusieurs animations sont programmées: Veronique JACQUES, la dumiste qui intervient à l'école 30 minutes les lundis matin dans chaque classe.

Cette année le thème de « l'eau » sera retenu avec l'intervention de Jérôme VOCANSON, en lien avec l'association APIEU mille-feuille qui a eu lieu le 12 novembre.

De plus diverses interventions seront programmées au cours de l'année.

La municipalité envisage la création d'une MAM « maison d'assistants(es) maternels(les) ».

Une MAM permettrait l'accueil de jeunes enfants (moins de 3 ans) « 4 enfants par assistant(e) » et ainsi dans la continuité une augmentation de l'effectif de l'école communale.

La mairie est la recherche de deux à trois assistants(es) avant une mise à disposition de locaux.

Une mise a disposition d'un local pour une assistante sociale est proposée par la mairie 2 jeudi par mois (2ème et 4ème jeudi du mois).

Local Sans abris

L'accueil de personnes sans abris demeure très actif néanmoins le partenariat avec le 115 a été réduit car très excessif en terme de sollicitation de notre local.

Ces personnes restent environ 2 à 3 nuits et bénéficient d'un seul bon d'achat chez Vival d'un montant de 15 €, hors alcool, s'il en manifeste le besoin.

Nous rappelons l'accompagnement de la banque alimentaire pouvant être mobilisé pour des besoins exprimés par des résidents.

ADMR

L'ADMR est rattaché à celle de Landos avec une mutualisation des moyens. Le service demeure le même pour les bénéficiaires du territoire communal.

EHPAD

L'EHPAD Saint Christophe mérite toute l'attention de la commission. comme toutes ces structures sociales le fonctionnement est contraint. Un conseil d'administration très volontaire est à la manœuvre, une nouvelle directrice doit être nommée sur ce premier trimestre 2025. Bienvenue à elle, nous serons à ses cotés.



Elisabeth LYOTARD

Commission culture, patrimoine et communication

La Commission Culture, Patrimoine, Commission revient sur les évènements de l'année 2024.

La Communication

En termes de communication numérique, la commune est dotée d'un site internet (www.pradelles43.fr) auquel s'ajoute un compte Facebook (commune de Pradelles).



L'application « Illiwap » disponible sur smartphone, vient compléter les outils de communication numérique de notre commune.



La communication papiers n'est pas oubliée pour autant.

Le bulletin municipal est édité chaque année et un bulletin d'information (distribué dans les boîtes aux lettres) vient faire un point d'étape au cours de l'année.



Le Patrimoine

· Samedi 22 juin, la municipalité a organisé une visite de l'ancien couvent situé en centre bourg, couvent acquis en avril 2024 par la commune. Les anciennes élèves tout comme les personnes, d'ici ou d'ailleurs, curieuses de découvrir ou redécouvrir ce bel ensemble immobilier y ont été nombreux.



Un temps d'intervention des partenaires et de la fondation du patrimoine a apporté des précisions sur l'avenir du bâtiment. Des visites ont eu lieu également le samedi 21 septembre lors des journées du patrimoine



· Le chantier de la rénovation de la Place de la Halle va bientôt débuter. En ce qui concerne le patrimoine, les pradelains peuvent être accompagnés pour les façades par la Mairie. Un dossier est à retirer et à remplir en mairie. Une autre aide peut vous être allouée par la Fondation du Patrimoine. : les travaux de restauration extérieurs permettant de conserver ou de retrouver l'aspect originel du bâti : toitures, façades, huisseries, menuiseries extérieures, etc. Les travaux prévus devront être soumis à la validation de l'Architecte des Bâtiments de France.

La Culture :

· Le Film

• Arlempdes :

Tourné en Haute-Loire, dont une scène à Pradelles en Octobre 2023, ce film est sorti sur les écrans nationaux le 27 novembre 2024 avec des avant-premières dans notre département.

Les deux réalisateurs et acteurs, Marina Golenko et Titouan Monni originaires de Langogne.



• Mardi 30 juillet : E LA NAVE VA : " Et vogue le navire ! "

Un navire musical transportant à son bord trois femmes et trois hommes. »

Le public était au rendez-vous pour cette belle soirée.



• Samedi 21 septembre : La chorale Chant'Aux Vents se produit régulièrement lors de concerts organisés dans la région. Cette chorale est venue sur le week-end du patrimoine et nous a offert un concert de qualité.



• Samedi 20 juillet : L'hommage aux quatre maquisards tués. Comme chaque année, Pradelles a commémoré les résistants de la Gare ce samedi 20 juillet. Cette cérémonie s'est déroulée devant la stèle du Vélorail de Pradelles. Notre Maire, Alain Robert, accompagné des élus du conseil municipal, ont célébré cette cérémonie en souvenir des quatre résistants tués le 18 juillet 1944 en gare de Pradelles. N'oublions pas ce drame !



• La Bibliothèque municipale est un service public, ouvert à tous, un lieu de partage, de découverte, de détente et de rencontre sur le territoire communal. A la bibliothèque, nous pouvons y venir seul, entre amis, en famille, et si je suis un enfant je peux y aller seul. La bibliothèque a été inaugurée à la Maison Carrée en 2009. Pour tout renseignement, la bibliothèque est ouverte les jeudis de 14h30 à 17h30 et le samedi de 10h à 12h.



Le 27 avril, les bibliothèques du Pays Cayres-Pradelles se sont réunies pour faire une vente de livres. Le public était présent et les bénévoles des bibliothèques du territoire ont été contents de cette matinée.



Commission tourisme

La commission tourisme traite des dossiers dans des domaines d'action relativement larges, avec des actions et projets multiples. La commission a principalement en charge la promotion et le développement de l'ensemble des activités ayant attrait au tourisme et à l'animation. Il est évident qu'un même dossier se chevauche sur plusieurs commissions ce qui permet de créer une synergie au service du projet. Voici un point sur les principaux dossiers :

Signalétique et adressage :

Pour rappel, la reprise complète de la signalétique du bourg (directionnelle, historique et patrimoniale et économique) a fait partie de l'étude de revitalisation du bourg. Le sujet de la signalétique, fait partie des éléments pointés du doigt lors de la dernière expertise de notre village par la commission qualité des « Plus Beaux Villages de France ». Un rendu final du plan global de signalétique, a été fait aux élus en fin d'année 2023. Pour 2025, l'objectif est de budgétiser les travaux d'acquisitions et de pose de celle-ci.

Dans le même temps et afin de rationaliser les coûts, la reprise de la signalétique du village sera couplée avec l'adressage. En effet bien qu'un travail important soit déjà réalisé sur le bourg, avec les noms de rue déjà existants, il est nécessaire de mettre en place la numérotation et terminer la dénomination et la numérotation sur les hameaux de la Paroissette.



Site patrimonial remarquable :



Le dossier SPR de Pradelles, est passé en commission à Paris en septembre 2024. On peut se féliciter d'avoir obtenu à l'unanimité, un avis très favorable, au classement de notre centre bourg. La reconnaissance d'un site SPR est de notoriété nationale et permet de mettre en avant un site avec une grande qualité architecturale. La validation du classement va indéniablement peser sur le maintien de la labellisation « Plus Beaux Villages de France » de notre village en prouvant la qualité patrimoniale de celui-ci.

Fondation du Patrimoine :

Notre commune a fait le choix d'adhérer à la fondation du patrimoine en 2023, afin de permettre aux privés de pouvoir être accompagné financièrement à la réhabilitation de leur bâti.

La fondation du patrimoine peut intervenir dès lors que le bâti est visible du domaine public et que le bâti présente un intérêt patrimonial. Le champ d'action est aussi bien les façades, que les menuiseries et volets ou les gardes corps du moment que le projet obtient l'aval de l'architecte des bâtiments de France.



**FONDATION
DU
PATRIMOINE**

Village vacances « La Valette »

Suite au terme du partenariat liant la commune de Pradelles et le CCAS d'EDF, le conseil municipal a fait le choix de proposer à la vente les appartements constituant le village de vacances d'après une estimation des domaines.

Associations :

En 2024, la commission tourisme a réparti une somme de 7 450 euros de subventions aux associations. Cette somme importante pour notre commune, est dédiée à l'accompagnement et à la dynamisation du tissu associatif incontournable pour l'animation de notre cité.

Prochainement, une réunion sera organisée en réunissant toutes les associations afin d'évoquer et de mettre en place l'organisation de l'année 2025 et notamment de la saison estivale. La commission tourisme souhaite inciter et donner les moyens à toutes les associations de porter et de favoriser des animations pour notre « plus beau village ».

Fêtes du 15 août :

Les fêtes du 15 août, fête religieuse et fête votive, ont une nouvelle fois été une belle réussite et attiré un grand nombre de participants. Au niveau du défilé du corso fleuri, l'anticipation avec les services de la préfecture, de la gendarmerie et la DIR ont permis une nouvelle fois la parfaite tenue de celui-ci en terme de sécurité.

Nous remercions les différentes associations ayant participé au bon déroulement de la fête notamment le comité des fêtes, l'association des parents d'élèves, l'amicale des sapeurs-pompiers, les Amis et Fidèles de Notre Dame, l'amicale du personnel de la maison de retraite, ainsi que les participants.



Cette année, la commission sera une nouvelle fois au plus près des associations et des diverses initiatives, afin d'accompagner chacun, pour que cette date garde sa notoriété.

Label « Plus Beaux Villages de France » :

Notre village a été re-expertisé en 2021. Face à la menace de déclassement potentielle annoncée en 2018, les élus ont produit un mémoire (consultable sur notre site internet) avec une projection à plusieurs années, basée sur les réalisations déjà effectuées, celles en cours et celles à venir. La commission qualité des PBVF a rendu son avis en 2022 : le label est maintenu avec une nouvelle expertise en 2025. Cette année, plusieurs projets vont passer dans la phase travaux.



Concernant l'étude de revitalisation du centre bourg, le choix a été fait de privilégier, dans un premier temps, la concrétisation de la fiche action de l'entrée sud du village (route communale entre le rocher de Grelet, ancien abattoir et maison de retraite). Pour 2025, l'objectif est de réaliser cette fiche action : ceci va débiter par la création de parking sur l'entrée sud du village à proximité du parc de loisir d'Ardenne.



Concernant la place de la Halle, le projet de sa requalification se poursuit. Ce projet, qui intègre la place de Halle, la rue du Portalet et la rue des Pénitents est nécessaire pour redonner charme et dynamisme à ce lieu emblématique de notre cœur de bourg. Cette requalification est également très attendue pour conforter la labellisation de notre village. Une présentation publique du projet a eu lieu fin octobre 2024.



Afin de créer une vraie synergie, la commission tourisme s'associe régulièrement aux autres commissions pour mener à bien les différents dossiers : préservation du label « Plus beaux Villages de France », mise en valeur de notre patrimoine et de notre architecture, réhabilitation des espaces publics, poursuite de la réhabilitation de la Chapelle Notre Dame... Dans l'attente de pouvoir concrétiser tous ces projets, l'ensemble de la commission vous souhaite une très bonne année 2025.

Commission travaux

En ce début d'année 2025 nous pouvons faire la rétrospective des chantiers en cours ainsi que ceux achevés en 2024.

RUINE DE LA SOULEGE

Les travaux sur cet ancien bâti sont bien entamés. En effet après le montage administratif, l'élaboration du plan de financement, l'obtention du permis de construire, la consultation des différentes entreprises, les travaux ont pu débiter à l'automne 2024.

La tâche est complexe et le savoir faire de notre maîtrise d'œuvre est mis à l'épreuve. Il faut en effet adapter une construction neuve sur les vestiges d'un bâti très dégradé.

Après leur installation de chantier, la première entreprise à intervenir est la société SAS MEYGAL CONSTRUCTION qui a procédé au nivellement du rez-de-chaussée avec quelques difficultés puisqu'il a fallu recourir à l'emploi d'un brise roche et de différents outils (perforateur, tronçonneuse thermique).

Suite à cela et au façonnage des murs existants il a été procédé à l'édification de poteaux béton permettant de supporter en partie les contraintes techniques de la dalle du niveau supérieur.

L'entreprise a aussi anticipé la pose des futurs réseaux secs et humides ainsi que la construction d'un puits recueillant les eaux d'infiltrations.

Une restauration et un confortement des maçonneries en pierre ont été réalisés.

Le coulage de la dalle a été effectué et l'entreprise doit en ce début d'année attendre des températures plus clémentes pour procéder au rejointoiement des maçonneries en pierre. L'entreprise en charge de la construction ossature bois du bâtiment peut désormais œuvrer.

PLACE DE LA HALLE

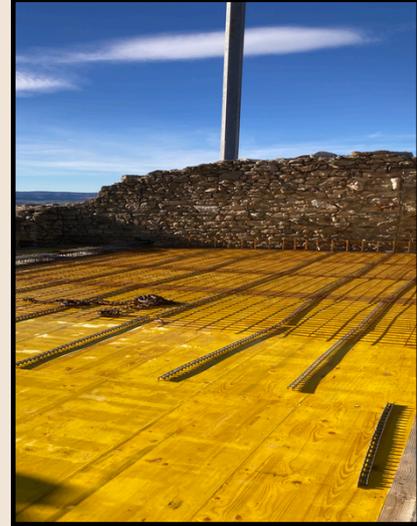
Nous sommes dans la phase de finalisation des financements nécessaires à la réalisation de cette opération. L'État et la Région sont les principaux contributeurs de ce projet phare pour le maintien de notre label « Les Plus Beaux Villages de France ».

Le permis d'aménager a été validé à l'exception de l'entrée Nord pour laquelle nous attendons le résultat des sondages du sous-sol. Ceux ci seront prochainement réalisés par l'INRAP.

Nous rappelons que les riverains seront associés tout au long du chantier. Pour la saison estivale les travaux seront suspendus afin de ne pas interférer sur l'activité touristique du village. Le coût exorbitant du réseau de chaleur et l'absence de financement suffisant ne permettent pas de donner suite à la desserte de la place.

Dès ce printemps les réseaux secs et humides vont être repris avant d'entamer la réfection de la chaussée sur l'ensemble de la place.

Un permis de construire sera déposé pour l'édification de la halle sur la place de la Halle.



VVF

Les travaux nécessaires à la vente des appartements se poursuivent. La desserte en électricité de chaque logement s'est avérée compliqué mais aujourd'hui nous sommes sur le point d'aboutir grâce notamment à l'assistance technique d'ENEDIS.

Il nous incombe la livraison du génie civil extérieur et intérieur (vide sanitaire) afin qu'ENEDIS puisse déployer le câblage nécessaire.

Les travaux de terrassement et le passage des gaines sont effectués par l'entreprise Rolland Masseboeuf. La desserte privative des logements sera confiée à l'entreprise Didier Chauvet.

Pour la gestion future de cette copropriété et dans un souci de neutralité la municipalité s'est approchée d'un syndic pour une mission de conseil dans un premier temps.



RN88

Durant l'année 2025, voire 2026 les services de l'État souhaitent reprendre le revêtements de la RN88 sur l'intégralité de la traversée de notre bourg.

Cet engagement nous contraint à prévoir la reprise de l'ensemble des trottoirs et plus particulièrement sur l'entrée Nord du village. La partie Sud est moins dégradée.

Un chiffrage de l'opération a déjà été effectué et la municipalité attend un accompagnement conséquent de la part de l'État.

PARKINGS

S'il est une problématique récurrente c'est bien celle du stationnement.

Afin de répondre à la demande des Pradelains mais aussi à celle des visiteurs de notre belle cité, la municipalité a décidé d'aménager deux plateformes de stationnement au voisinage du jardin d'Ardennes.

Une des deux se situera à l'arrière de la maison de retraite et profitera plus au personnel ainsi qu'aux visiteurs de l'institution. L'autre longera l'ancienne route qui mène à Langogne et bénéficiera plus à nos touristes de passage.

Tout en gardant la maîtrise d'œuvre la municipalité a confié le permis d'aménager à la société GEODIAG.

Un aménagement de moindre envergure sera effectué Chemin du Ruisseau par le biais de l'élargissement de la chaussée qui offrira alors quelques précieuses places de stationnement aux riverains.

Patrick ANGLADE

Commission Ruralité

Les chemins de randonnée traversant notre commune représentent un atout indéniable participant à la découverte de nos espaces ruraux. La difficulté d'entretien de tous représente une véritable difficulté vécue du fait de la pousse des végétaux liée à la pluviométrie de cette année 2024.

Des efforts sont à envisager sur ce point, peut-être limiter les balisages, ou solliciter les agriculteurs riverains pour pratiquer des zones de pâturage ponctuelle concernant ces chemins ruraux.



La gestion des biens sectionaux et communaux permet de faire un état des lieux des dépenses de fonctionnement face à l'absence de recettes. Le projet d'une installation photovoltaïque sur l'emprise communale à côté des lagunages prend tout son sens sans susciter d'opposition de la part de nos exploitants agricoles. A la marge, la cession d'une micro parcelle au privé est envisageable après consultation de la section historique. Le projet d'une réserve d'eau est toujours d'actualité pour pallier le remplissage de citernes en période estivale, reste à trouver des financements, les demandes de subventions n'ayant pas abouti.

La forêt communale gérée par l'ONF est soumise au programme validé antérieurement. Un rattrapage couvrant le manque d'exploitation des années antérieures est activé en accord avec la commune. La commission d'enquête publique missionnée par l'Etat a rendu un avis sur l'installation de quatre éoliennes sur ce site à l'est de la RN102, cet avis est positif à l'unanimité avec une réserve liée à la situation des bâtiments de Lafayette voisins. La dangerosité d'un risque d'incendie que représente ces mêmes bâtiments, très dégradés, voir en partie ruinés est alarmante. Une propagation du feu à notre forêt communale serait dévastatrice en terme de biodiversité mais aussi de recettes pour la commune. Nous allons saisir Mme la Maire voisine pour solliciter de sa part la prise d'un arrêté de péril en considération de la réalité du risque évoqué.



Les voiries rurales, souvent atteintes par les intempéries, nécessitent des reprises comme constaté à la suite des orages cévenols du 17 et 18 octobre dernier. Une budgétisation des travaux sera anticipée avant de les confier à une entreprise.

Suite à nos interventions auprès d'Enedis, la ligne aérienne entre Langogne et Pradelles a été démontée, Celle-ci n'était plus alimentée depuis la validation de l'enfouissement en 2022.2023. Parallèlement une seconde ligne est en cours d'enfouissement jusqu'à Landos avec l'accord de la mairie sollicitée pour la traversée communale, cette nouvelle ligne est créée afin de sécuriser la desserte des communes voisines et permet un bouclage favorable au maintien du service de distribution.



Terrains acquis en milieu rural/ La mairie est soucieuse d'anticiper les besoins à venir. A cet effet, les terrains agricoles acquis avec le concours de la SAFER permettent à la commission d'envisager l'accompagnement de projets comme l'aménagement du carrefour de la Pierre Plantée sur lequel nous travaillons. Le maintien de l'activité agricole reste une évidence à laquelle nous sommes attaché

Au-delà, notre commission réunie semestriellement aura à cœur de préserver l'intérêt commun tout en veillant à maintenir les usages liés à la ruralité.

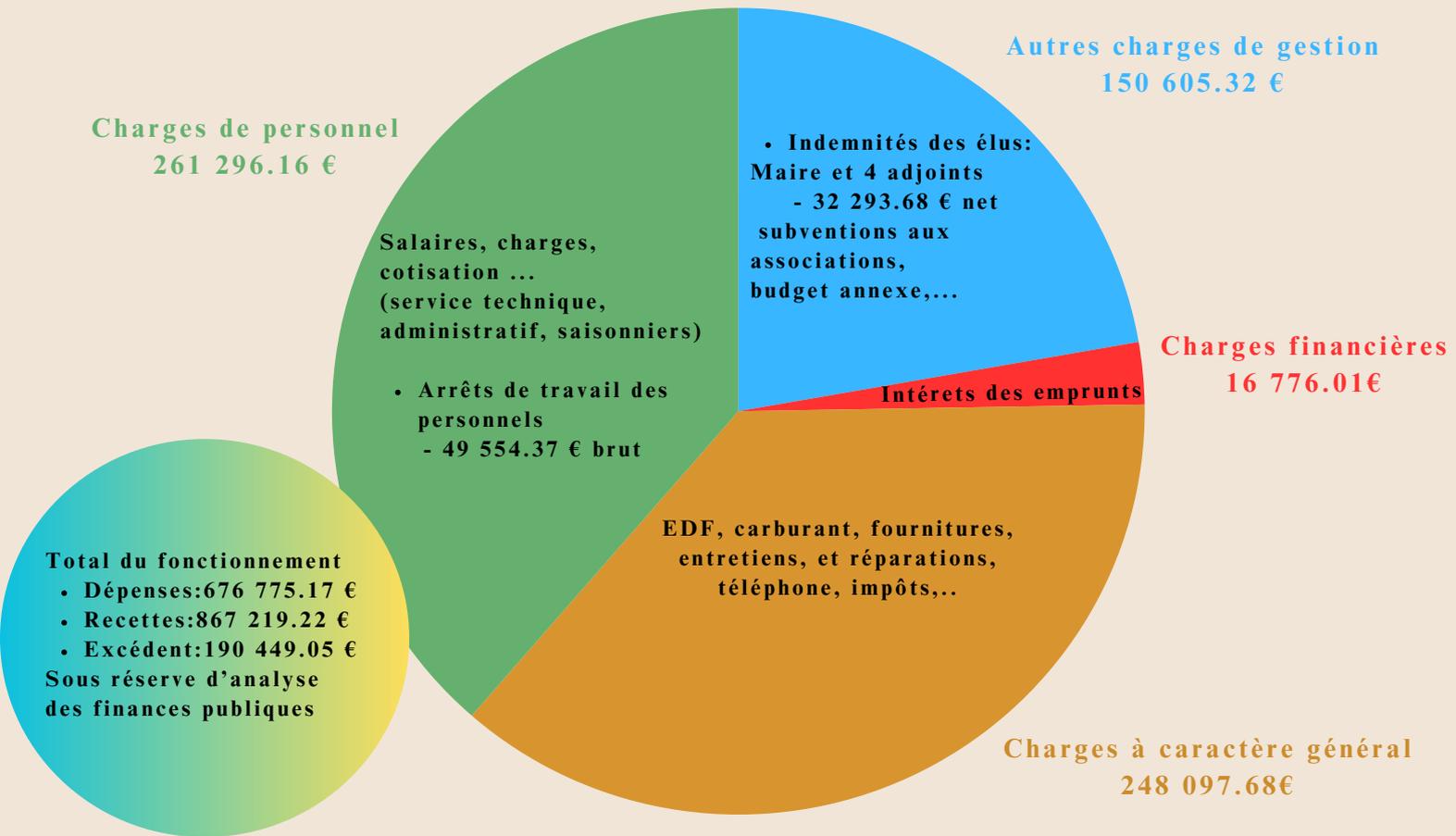
Merci aux membres de la commission pour leurs conseils et leurs attentions liés à nos espaces ruraux

Alain ROBERT



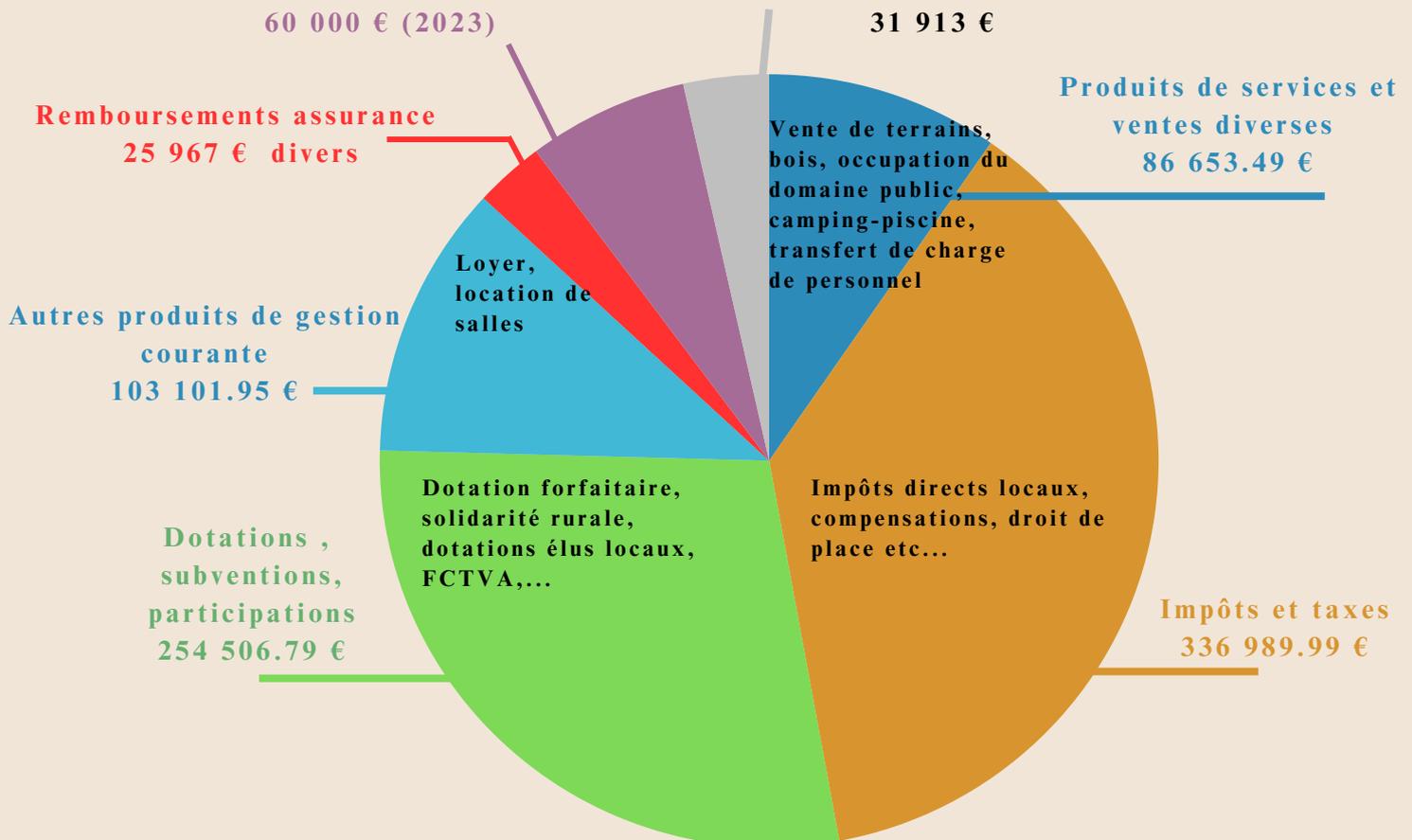
Finances 2024

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024

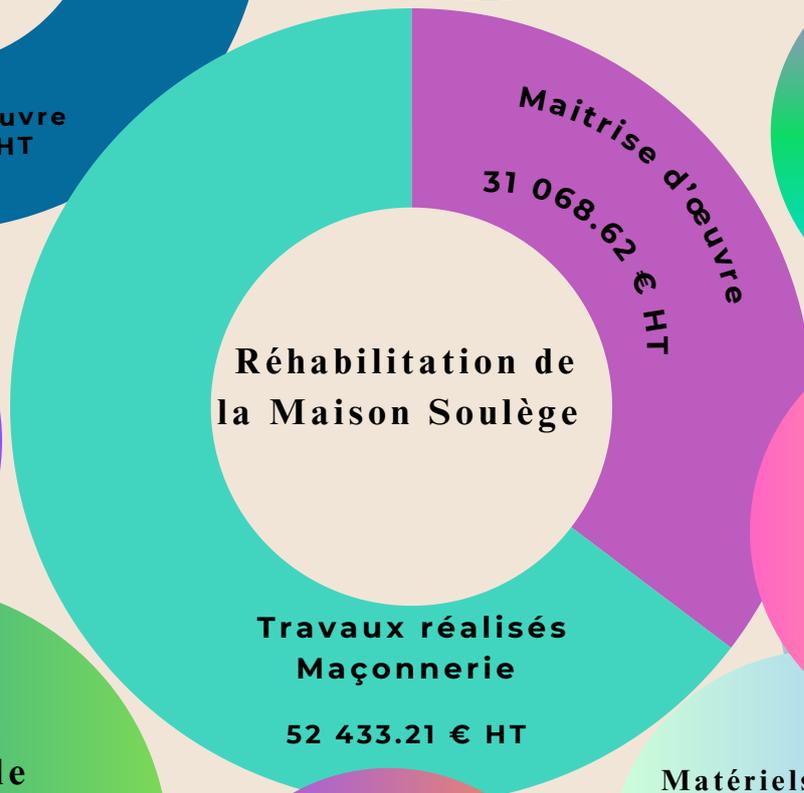
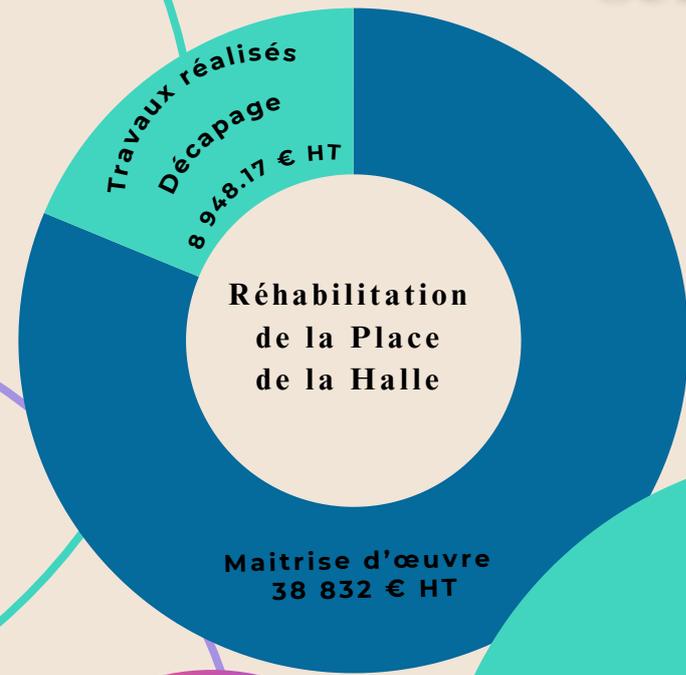


RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2024

Résultat de fonctionnement Remboursement assurance arrêts de travail
60 000 € (2023) 31 913 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS SOLDÉES SUR L'ANNÉE 2024



Subventions co-financeurs perçus en 2024:

85 821 €

(En attente 136 000€ sur ces mêmes dossiers)

Emprunt 2024:

Couvent 250 000 €

• Montant total des investissements hors taxe: 514 179.92 €

• Montant total des investissements payés en 2024 TTC: 548 285.82 €

Politique débattue et suivie par le Conseil Municipal

Après quatre ans de gestion communale, vos élus du conseil municipal veillent à équilibrer les budgets dont ils ont la charge. La situation financière de la commune s'est nettement améliorée suite aux décisions prises pour limiter les dépenses de fonctionnement considérées comme exorbitantes à notre arrivée en 2020. Vous connaissez les besoins d'actions largement débattus depuis notre installation, il y a lieu d'en dresser la liste. Toutes sont largement travaillées par les commissions communales.

Au titre du patrimoine d'abord, le classement du périmètre SPR (site patrimonial remarquable) est acquis avant une consultation de la population par enquête publique. Le dossier du couvent, maintenant propriété communale, se précise après l'étude de programmation pour une relocalisation de la Renouée dans ces murs ainsi que d'autres perspectives dans les locaux limitrophes. Le dossier de la Chapelle Notre Dame porte sur un diagnostic des intérieurs et une mission de chiffrage des travaux souhaitables. Les objets de culte, dont la mairie est propriétaire, font l'objet d'un référencement et d'une mise en sécurité.

Au titre du tourisme, une attention particulière est portée à l'accompagnement des professionnels par des mises à disposition d'espaces publics en période estivale.

L'accueil des visiteurs nous incite à prendre des orientations qui parfois font débat mais qui s'inscrivent dans un souhait de reconnaissance et de respect du patrimoine.

L'activité touristique du village et son attrait restent tributaires de nos engagements à investir dans des requalifications d'espaces publics plus que nécessaires aujourd'hui.

Notre labellisation aux Plus Beaux Villages de France en dépend.

Au titre des travaux, les charges de fonctionnement sont conséquentes pour une commune de seulement 560 habitants permanents. Les entretiens courants ne laissent que peu de temps aux employés pour intervenir sur des aménagements pourtant nécessaires. Nous sommes contraints de passer des marchés négociés avec des entreprises locales ou bien de lancer des marchés publics pour les gros travaux soumis à une maîtrise d'œuvre. La qualité des aménagements en cours est volontairement soumise aux approbations d'architectes du patrimoine et des bâtiments de France.

Au titre des actions sociales Pradelles est encore le seul bourg du territoire à maintenir les structures existantes en charge de l'enfance, du handicap et de l'accueil de personnes âgées. Nous y sommes volontairement très attachés comme le prouvent les actions menées à ce titre. Notre souhait est encore de mettre en avant un projet d'accueil de petite enfance en parallèle de l'école publique communale. La santé reste le point sur lequel les élus abondent pour accompagner toute présence de professionnels même ponctuels, c'est le cas actuellement avec un projet de MÉDICO/BUS dont pourrait bénéficier le territoire communal.

Au titre de la ruralité certains de nos engagements font aussi débat, il nous appartient d'anticiper l'avenir. L'installation de structures destinées à la production d'énergies renouvelables méritent d'être accompagnée par la municipalité, la consultation publique reste rassurante sans véritable levée de bouclier de nos habitants locaux malgré les communications répétées de nos détracteurs. La forêt communale restera largement une source renouvelable de production de bois. Les chemins communaux et ruraux, trop souvent atteints par les intempéries, méritent toute notre attention.

La fiscalité communale reste maîtrisée malgré les besoins financiers dont a véritablement besoin la commune. Les requalifications d'espaces publics ou de bâtiments acquis pour pallier des états de ruines nous engagent à rechercher toute forme d'aides et de subventions. Au-delà, vos élus valident des ventes de biens communaux au privé; d'une part pour éviter de porter des investissements au titre de rénovations et d'autre part pour bénéficier de recettes permettant de réduire la contractualisation d'emprunts bancaires, l'offre de logements de proximité sera ainsi améliorée grâce au privé.

Cette note se veut simplement un rappel de la politique volontariste proposée et débattue en conseil municipal. Vous découvrirez plus en détail dans ce bulletin municipal le travail des commissions communales à la lecture des articles produits par les adjointes et adjoints en charge de chaque commission.

Alain ROBERT



Communauté de Communes du Pays de Cayres-Pradelles

POLE ENFANCE ET JEUNESSE

Cet été, le centre de loisirs a organisé plusieurs colonies sous tente au camping de Pradelles, qui nous accueille fidèlement chaque année.

Les enfants ont profité d'activités variées : piscine, nuits sous tente, balades à vélo, accrobranche, jeux, et la découverte du parc du Chat Botté.

Ces moments de partage et d'évasion ont été une réussite.

Merci au camping de Pradelles pour son accueil chaleureux.

Rendez-vous l'été prochain !



L'appli POUBELO

POUBELO

Télécharger Poubelo
L'application mobile de la Communauté de Communes

L'appli qui facilite le tri !

- Règles de tri
- Localisations bacs de tri
- Jours des collectes

QR code ou lien pour accéder à l'application :

<https://tri-9ud9.glide.page/dl/da19fa>

VENTE DE COMPOSTEURS

Réservée aux habitants de la Communauté de Communes du Pays de Cayres - Pradelles

Composteur 400 Litres **25€**

Guide du compostage fourni

Plus d'informations et réservation :
04-71-57-88-00
environnement@cccp.fr

ENVIRONNEMENT/TRI SÉLECTIF/COMPOSTAGE

Évolution des tonnages entre 2023 et 2024

La mise en place des bacs jaunes continue à porter ses fruits avec une augmentation du tonnage des déchets issus de la collecte

sélective (+ 24 tonnes de multi matériaux (papiers-emballages et également du verre (+ 5.4 tonnes). Le tonnage des ordures ménagères se stabilise avec 1075.2 tonnes

collectées en 2024 soit 1 % de moins que l'année dernière.

	Différence entre 2024 et 2023		Kg/an/habitant 2023	Kg/an/habitant 2024
Ordures Ménagères	-11 tonnes	-1%	205.5	204.1
Multi Matériaux	+ 24 tonnes	+12%	38	42.7
Verre	+ 5.4 tonnes	++2.8	36.3	37.5

DECHETTERIE

Horaires d'ouverture

Jours	Période hivernale (de novembre à mars inclus)	Période estivale (juin-juillet-août-septembre)	Période intermédiaire (avril-mai-octobre)	
Lundi	14h - 17h	14h - 18h	14h - 18h	14h - 18h
Mardi		9h - 12h	9h - 12h	
Mercredi	14h - 17h	14h - 18h	14h - 18h	14h - 18h
Vendredi	14h - 17h	9h - 12h 14h - 18h	14h - 18h	14h - 18h
Samedi	14h - 17h	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h	14h - 18h

Déchetterie de Landos
Impasse de la voie verte - 43340 LANDOS
Tel : 04 71 08 29 65
Fermée les jeudis, dimanches et jours fériés

Pour toute information complémentaire, contactez :
Les Services de la Communauté de Communes
6 Place de l'église - 43490 COSTAROS
Tel : 04 71 57 88 00
Mail: contactcecep.fr

Nous vous rappelons que des sacs de tri sont disponibles dans votre mairie, n'hésitez pas à aller des récupérer !

Kg/an/habitant

Rappel des consignes de tri

Depuis le 1er janvier 2024, il est obligatoire de trier ses biodéchets.

Si vous souhaitez acquérir un composteur à un tarif préférentiel de 25 €, la Communauté de Communes poursuit la campagne de vente à destination de ses habitants.

En compostant vos bio déchets, c'est plus de 65 kg par an et par habitant de déchets que vous pouvez détourner de votre poubelle d'ordures ménagères et les valoriser en compost utile pour votre jardin et vos plantations.



Le compostage ça s'apprend,...

Avant de vous lancer vous souhaitez acquérir les bases en matière de compostage venez apprendre le temps d'une matinée le B.A.B.A sur le compost et les gestes d'or pour bien composter 4 sessions de formations GRATUITES sont proposées,

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Les samedis 29 mars, 26 avril, 24 mai et 21 juin de 10h à 11h30

Si vous êtes intéressé contactez la Communauté de Communes du Pays de Cayres Pradelles par mail à environnement@ccpcp.fr ou au 04-71-57-88-00.



LE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Les repas sont préparés par les cuisiniers de la maison de retraite Saint Christophe de Pradelles et livrés par un agent de la Communauté de Communes.

La livraison s'effectue du lundi au vendredi tous les jours de l'année en « liaison froide » avec un véhicule réfrigéré.

Sur le plan pratique, il n'y a pas de durée d'engagement. Le nombre de repas par semaine est librement choisi par l'intéressé. La commande ou l'annulation reste possible 4 jours à l'avance et les réservations se font auprès de la Communauté de Communes (04 71 57 88 00).

En 2024, nous comptabilisons un peu moins de 18 500 repas commandés ! Ce sont donc en moyenne 50 repas qui sont consommés quotidiennement aux 4 coins du territoire.

La Communauté de Communes du Pays de Cayres-Pradelles et la Maison de Retraite de Pradelles travaillent ensemble pour réduire l'impact écologique du service, avec le projet de contenants réutilisables qui devrait être expérimenté prochainement.

HABITAT

Des aides à la rénovation pour les propriétaires sur le territoire !

L'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) propose des aides financières pour réhabiliter les logements anciens et améliorer les conditions de vie des occupants. L'objectif est de lutter contre l'habitat indigne, réduire la précarité énergétique et adapter les logements pour les personnes âgées ou en situation de handicap.

Le dispositif s'adresse aux propriétaires occupants et propriétaires bailleurs des 20 communes du territoire. Il inclut trois volets principaux :

Lutte contre l'habitat dégradé avec les aides Ma Prime Logement Décent.

Rénovation énergétique et lutte contre la précarité énergétique avec MaPrimeRénov'.

Adaptation des logements pour l'autonomie avec MaPrimeAdapt'.

Les aides de l'ANAH sont calculées selon le revenu fiscal. De plus, la Communauté de communes du Pays de Cayres Pradelles propose des subventions complémentaires pour les propriétaires bailleurs et occupants.

Aides aux façades

En complément des aides nationales, la Communauté de communes apporte une aide locale à travers l'aide à la rénovation des façades sur les 20 communes du territoire.

Les 4 centres-bourgs de Landos, Cayres, Pradelles et Costaros apportent également des aides locales : aide à la rénovation des façades et aide à la rénovation des commerces vacants.

Accompagnement par Soliha

Pour l'accompagner dans le bon déroulement de son OPAH, la Communauté de communes du Pays de Cayres Pradelles a recruté un opérateur en charge du suivi-animation de l'opération : Soliha 43.

Soliha 43 est agréé « Mon Accompagnateur Rénov' » et peut accompagner les propriétaires dans tous leurs projets de rénovation.

L'accompagnement de Soliha est gratuit (sous réserve d'éligibilité à l'OPAH), financé par la Communauté de Communes (en co-financement avec l'ANAH).

Néanmoins, les propriétaires peuvent faire appel à un autre accompagnateur rénov (MAR) s'ils le souhaitent.

LE PAYS DE CAYRES PRADELLES
VOUS ACCOMPAGNE FINANCIÈREMENT
POUR RÉNOVER VOTRE LOGEMENT
AUX CÔTÉS DE L'ANAH
ET DU DÉPARTEMENT

ADAPTATION
ACCESSIBILITÉ

ISOLATION
ÉNERGIES RENOUVELABLES

RÉHABILITATION
TRAVAUX LOURDS

ACCOMPAGNEMENT
ADAPTÉ ET GRATUIT
PAR L'ASSOCIATION :
SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
HAUTE-LOIRE

POUR PLUS D'INFORMATIONS :
www.cccp.fr et www.hauteloire.soliha.fr
04 71 09 14 07

FRANCE SERVICES ET CONSEILLER NUMÉRIQUE

France services

Depuis son ouverture en octobre 2021, l'Espace France Services des Pays de Cayres-Pradelles ne cesse de prouver son utilité et son efficacité pour les habitants de notre territoire. Avec plus de 11 700 accompagnements réalisés, cet espace est devenu une référence pour la réalisation des démarches administratives et numériques.

Trois guichets à votre service

Pour mieux vous servir, trois guichets d'accueil sont à votre disposition sur le territoire : à Cayres, Costaros, et Landos.

Un accompagnement personnalisé

Les agents de l'Espace France Services sont là pour vous accompagner dans vos démarches quotidiennes. Que ce soit pour créer un compte France Connect, effectuer une demande d'immatriculation, préparer votre retraite, obtenir un permis de conduire ou déclarer vos revenus en ligne, vous pouvez compter sur leur expertise. De plus, ils sont formés pour vous assister dans les moments de vie comme le décès d'un proche, un déménagement ou une séparation.

N'hésitez pas à venir les rencontrer sans rendez-vous. Que ce soit pour des questions simples ou des situations plus complexes, ils sont là pour vous aider et vous guider.

Pour plus d'informations, rendez-vous à l'un de nos guichets à Cayres, Costaros ou Landos ou au 06.98.26.70.79.

Romarc FOURCADE : votre conseiller numérique !

Romarc est là pour vous accompagner dans l'accès au numérique, que ce soit sur ordinateur, tablette ou téléphone portable. Que vous ayez besoin d'une formation complète ou simplement de réponses à vos questions, Romarc est à votre disposition. Il peut vous aider à mieux comprendre et utiliser vos appareils, vous former à des logiciels spécifiques, ou encore vous assister dans la navigation sur Internet.

Pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer, Romarc propose également des visites à domicile. Il adapte ses cours en fonction de vos besoins et de votre disponibilité, que ce soit pour des sessions ponctuelles, régulières, ou pour un soutien qui peut s'arrêter à tout moment selon votre convenance.

Les services de Romarc Fourcade sont entièrement gratuits et ouverts à tous les habitants de notre communauté de communes. N'hésitez pas à profiter de cette opportunité pour améliorer vos compétences numériques et faciliter votre quotidien.

Pour plus d'informations ou pour prendre rendez-vous, contactez Romarc Fourcade au 06.98.26.88.45

Jours	Lieu	Horaires ouverture	
		Matin	Après midi
Lundi	Costaros	8 h – 12 h	
Mardi	Landos	8 h 30 – 12 h 30	
Mercredi	Cayres	8 h 00 – 12 h 30	13 h 00 – 16 h 30
Jeudi	Landos		13 h 15 – 17 h 15
Vendredi	Costaros	8h – 12 h	

Employé(e)s communaux

Le service Administratif

- Laura Hrbcek secrétaire de mairie, 35h hebdo titulaire
- Angélique Bruckner agent d'accueil, 35h hebdo contractuelle
- Anaïs Souchière Cheffe de projet PVDD, 7h hebdo contractuelle

Le service technique:

- Bernard Enjolras agent de maitrise, 35h hebdo titulaire
- Hervé Hugon agent de maitrise, 35h hebdo titulaire
- Ludovic Cassaro agent technique, 35h hebdo contractuel
- Florent Catala agent technique, 35h hebdo contractuel
- Fabienne Soulier agent technique, 7.85h hebdo titulaire

L'école

- Laurence Julien, ATSEM à 35h/semaine, titulaire
- Maryna Shapovalenko-Mrayan ménage/cantine 16h hebdo contractuelle
- Christiane Sylvestrini accueil/ménage 20h hebdo contractuelle

Les saisonniers

- Hacène BENMAMAR (maitre nageur) , Arthur FORESTIER(surveillant)
- Lilou GÉRENTON, Yohan MIALHE (accueil)
- Mathilde ANGLADE, Eulalie RIEU (ménage)
- Alban GÉRENTON (technique)

Chaque agent a pour mission de participer activement au bon fonctionnement des services tout en répondant aux impératifs et urgences à traiter.

Tous sont à remercier chaleureusement pour leur engagement individuel.

État Civil

Naissances:

- 2 avis de naissances ont été recensé sur la commune de Pradelles durant l'année 2024

Baptême civil:

- Jade HRBCEK, baptisée le 4 Aout 2024
- Liam HRBCEK Baptisé le 4 Aout 2024
- Timéo HRBCEK baptisé le 4 Aout 2024
- Maxime GONZALEZ, baptisé le 5 Octobre 2024

Mariage:

- Marie-José JOUVE et Jean-Louis FARGIER, mariés le 15 Juin 2024

Les décès et transcription hors commune (HC):

- Denise Marie BOUDIGON, décédée le 20 Janvier 2024 (HC)
- André, Hippolyte, Félix PERRIN, décédé le 11 Février 2024 (HC)
- Baptiste, Émilien BARTHELEMY, décédé le 29 Février 2024
- Michel, Jean CHAUMELIN, décédé le 9 Mars 2024 (HC)
- Marie, Louise, Augusta JALLAT, décédée le 4 Mars 2024
- Marius, Baptiste CHABALIER, décédé le 16 Mars 2024 (HC)
- Madeleine, Élise COTTAT, décédée le 25 Mars 2024 (HC)
- Marie, Denise MASCLAUX, décédée le 27 Mars 2024
- Fernande MATHIEU, décédée le 28 Mars 2024
- Armand, Théodore AURAND, décédé le 8 Avril 2024
- Marie-Louise ROUX, décédée le 14 Avril 2024 (HC)
- Michel, Marcel DELBECQUE, décédé le 27 Mai 2024
- Louis, Pierre JOUVE, décédé le 5 Juin 2024
- Elisabeth, Marie, Louise LAURENT, décédée le 18 Juin 2024
- Jean GRAVOIN, décédé le 17 Aout 2024
- René, Augustin, Yves ROBERT, décédé le 28 Aout 2024
- Philippe, Alain DUMAS, décédé le 14 Octobre 2024
- Alain, Jacques, Marie LHOSTE, décédé le 20 Octobre 2024
- Berthe, Marie BESSON, décédée le 3 Novembre 2024
- Thérèse, Marie SOULE, décédée le 26 Novembre 2024 (HC)
- Yvette ANDRIEUX, décédée le 30 décembre 2024 (HC)
- Alexa, Halima LABRI, décédée le 31 Décembre 2024

Ehpad Saint Christophe de Pradelles

Retour sur les animations à l'EHPAD : Une année 2024 riche en activités et moments de partage !

L'année écoulée a été marquée par de nombreux événements et animations organisés au sein de l'EHPAD, contribuant à égayer le quotidien des résidents et à renforcer les liens entre tous. Voici un aperçu des temps forts :

- Galette des rois et voeux du maire : Une belle occasion de démarrer l'année en toute convivialité.
- Crêpes et moments gourmands : Des instants de partage.
- Ateliers sensoriels et relationnels : Soins Snoezelen
- Carnaval des enfants de l'école : Un moment intergénérationnel haut en couleurs et en sourires.
- Lectures avec les enfants : Des rencontres autour de belles histoires, renforçant les échanges.
- Chasse aux oeufs de Pâques dans le parc : Une activité ludique qui a ravi petits et grands.
- Fête des familles
- Sorties estivales : Balades à la Bastide, visites à Saint-Clément, découverte du Musée du Vent et de Notre-Dame de Neige...
- Atelier à la Filature de Calquières
- Le 15 août : Participation à la messe en plein air suivie du défilé des chars fleuris
- Le célèbre cochon grillé des pompiers, une journée festive mémorable.
- Atelier créatif "Bonhomme" pour le marché de Noël : Une activité qui a réuni créativité et festivités.
- Marché de Noël avec les résidents : Une ambiance festive et des échanges avec les visiteurs.
- Noël des enfants du personnel et des résidents : Un rendez-vous chaleureux pour célébrer la magie des fêtes.
- Anniversaires des résidents : Des fêtes personnalisées, notamment pour nos 2 centenaires !
- Lotos animés : Moments de détente et de convivialité.

Ces activités menées également avec l'accueil de jour, témoignent de l'engagement de l'équipe animation ainsi que des équipes pluridisciplinaires de l'EHPAD à proposer des moments de joie et de partage tout au long de l'année.

Merci à tous les participants et partenaires qui ont contribué au succès de ces événements. Rendez-vous en 2025 pour de nouvelles animations !

EHPAD St Christophe



Association L.A.V.E
(Entre Loire et Allier pour Vivre Ensemble)
éditrice du journal
VOLCAN

L'association a comme chaque année publié 6 numéros du journal Volcan et ceci grâce à vos témoignages et à notre équipe de bénévoles qui œuvre à collecter les informations sur notre patrimoine, notre terroir et la mémoire collective.

2024 a été l'occasion de nombreuses visites : centrale hydro-électrique de Naussac, station d'épuration de Langogne, château de Goudet. Notre équipe a été également présente à de nombreuses brocantes et foires afin de proposer d'anciens numéros et de faire découvrir notre journal.

Comme chaque année, nous avons besoin de vous : nous lançons un appel aux personnes qui veulent partager leurs anecdotes, leur vécu mais également des photos afin que la mémoire de notre pays perdure. Afin d'assurer la continuité de notre journal, par-delà l'indispensable contribution financière de nos 31 communes adhérentes, nous sollicitons les commerçants et artisans à devenir sponsors ou mécènes de notre journal, une belle façon de soutenir notre action tout en mettant l'activité de l'entreprise en avant. Pour rappel, le mécénat est déductible à 60% des impôts. Nous invitons également nos lectrices et lecteurs à s'abonner au journal au prix de 25€ (déductible des impôts). Votre soutien nous est essentiel pour continuer cette belle aventure.

Vous pouvez nous contacter au 06.72.40.81.86 / mail : journalvolcan@gmail.com ou passer à notre permanence les lundis matin de 9h à 12h et mercredis de 10h à 12h et de 13h à 16h.





Comité des fêtes de Pradelles

Nous commençons nos propos en vous présentant nos meilleurs voeux pour l'année 2025. Que cette année, vous apporte de nombreux et agréables moments aux côtés de vos familles, amis et en notre compagnie !

Comme toute association, en début d'année 2024, nous avons élu un nouveau bureau, en plus des 20 membres actifs que nous comptons :

Mr Enjolras Julien – Président
Mr Laurent Nicolas – Vice Président
Mr Besson Dorian – Vice Président
Mme Valette-Naud Carole – Trésorière
Mme Estival Nathalie – Vice trésorière
Mme Emmanuel Martine – Secrétaire
Mme Leyre Chantal – Vice Secrétaire
Mme Pascal Gwendoline – Vice Secrétaire



Le 31 mars a eu lieu la première manifestation de l'année à la salle des fêtes.

Le petit-déjeuner aux tripes a réuni une quarantaine de personnes. Elles ont été préparées par notre vice trésorière, Nathalie, accompagnée de nos fidèles membres actifs.

Nous les remercions encore une fois.

Le week-end du 29 et 30 juin, nous avons prévu la fête du Pain, en vous servant un repas cuit au feu de bois. Le manque de réservation et la météo incertaine ne nous ont pas permis de maintenir le repas, mais nous avons malgré tout effectué la vente de pains cuits au Four à bois des Bories, avec presque 200 miches vendues. Nous remercions la boulangerie Boyer pour la préparation du pain, et pour leur savoir faire qui nous est toujours utile.

Pour la Fête Nationale, le 14 juillet, le comité des fêtes a monté le son sur la place de la Halle et a aiguisé les papilles avec une paella et des grillades/frites. 550 personnes ont pu profiter du repas et, encore plus, de la musique du groupe « Insomniaque », qui a fait résonner des reprises des années 80 à aujourd'hui. Le ciel de cette soirée s'est illuminé grâce aux feux d'artifices tirés et offerts par la mairie de Pradelles.

Naturellement, le Comité des fêtes a à coeur la fête du 15 août. Les membres et des amis du Comité ont froissé le papier tout l'hiver pour faire de belles roses pour nos trois chars fleuris du Corso.



Le 14 août, la fête démarrait avec un Apéro-Grillade à la salle des fêtes suivi d'un bal avec le DJ Folly Night. Le 15 août, sous un beau soleil, nos chars et ceux d'autres associations entremêlés d'animations, de bandas et de batucada, ont permis, aux petits comme aux grands, de lancer des confettis et de rigoler autour de ce corso. La Fête 2024 s'est conclue par le feu d'artifice et le bal animé par le DJ Folly Night.

Le dimanche 20 octobre à la salle des fêtes de Pradelles, le concours de belote a permis de battre les cartes pour une centaine de joueurs venus de Lozère, d'Ardèche et de Haute-Loire.

Nos animations de l'année se sont terminées avec notre traditionnel marché de Noël, le 1er décembre.

Un marché qui a réuni une trentaine d'exposants pour vous faire découvrir et profiter de leurs produits.

Le Père Noël nous a rendu visite et plusieurs animations ont été organisées pour les petits et les grands

(Tombola, ateliers enfants, ...).

Nous remercions les commerçants et les établissements de Pradelles pour avoir répondu présent, mais aussi à Jérémy Roux de Coucouron qui a animé la journée, en créant de belles sculptures en bois faites à la tronçonneuse.



L'objectif principal du Comité des Fêtes de Pradelles est de rassembler les habitants. Cette année encore, nous sommes heureux de vous avoir fait profiter de ces moments conviviaux en espérant vous satisfaire encore en 2025 !

Nous sommes ouverts à toutes autres idées de propositions d'animations, mais aussi à votre bénévolat. N'hésitez pas à contacter un des membres du bureau, si, comme nous, vous voulez vous investir dans le dynamisme de notre village. L'assemblée générale aura lieu le Mercredi 22 janvier à la salle des Animations à 20h30. Nous espérons toujours augmenter le nombre de nos membres afin de pouvoir maintenir nos événements.

Le Comité des Fêtes est soutenu financièrement par des partenaires publics : la Mairie, La Communauté de Communes du Pays de Cayres Pradelles, le Département de la Haute-Loire, La région AURA, mais aussi des partenariats privés comme le Crédit Agricole. Merci à tous.

Un remerciement particulier à la municipalité de Pradelles pour son aide financière mais aussi son aide apportée tout au long de l'année.

Un grand merci à vous tous et à toute nos « petites mains » qui nous ont aidés à la réussite de tous ces événements.





APE de l'école publique

Association des parents d'élèves

Comme chaque année, l'APE a mené des actions afin de récolter des fonds pour diverses activités et animations au sein de l'école en collaboration avec l'équipe enseignante.

Les bénéfices ont servi, en grande partie, à organiser un voyage sur 2 jours pour un coût de 100 € par enfant, une participation de 20 € a été demandé aux parents et la municipalité a pris en charge le transport.

L'année scolaire s'est terminée par des jeux organisés dans la cour (en temps scolaire)

encadrés par les enseignantes et des parents bénévoles, suivis en fin d'après-midi par le spectacle des enfants et en soirée par des grillades partagées en convivialité avec les familles et les pradelains. Lors de cette soirée (veille de grandes vacances), quelques larmes ont été versées pour l'au revoir aux CM2 qui ont pris le chemin du collège et dont certains avaient fait toutes leurs années de maternelle et d'élémentaire à l'école de Pradelles mais aussi pour Claire MARTEL

(depuis 7 ou 8 ans à Pradelles) qui a obtenu un poste plus près de son domicile.

La directrice Margaux GERLIER a également obtenu un autre poste.

La fabrication du char sur le thème de la plage, pour le défilé du 15 août, a permis aux élèves de se retrouver en période de vacances.

La rentrée s'est faite avec une nouvelle directrice et une nouvelle maîtresse.



Le 12 septembre, l'APE tenait son Assemblée Générale,

Mélanie REYNAUD, Laura HRBECK et Angélique BRUCKNER ont présenté leur démission.

Un nouveau bureau a été élu :

Présidente : Laurence JULIEN, maman de Justine

Trésorière : Mylène OLIVA, maman de Ilan et Elio

Trésorière adjointe : Floriane SAGNARD, maman de Antoine et Anaïs

Secrétaire : Amandine HOUEIX, maman de Maël

Secrétaire adjointe : Gwendoline PASCAL , maman de Ainoah



Malgré leur souhait de quitter le bureau, Mélanie, Laura et Angélique nous apporteront leur aide.

Le nouveau bureau les remercie pour tout ce qu'elles ont fait et apporté au sein de l'association.

Les premières actions de l'année 2024-2025 ont été organisées :

Vente de brioches, goûter d'Halloween, vente de calendriers, vente de chocolats de Noël et de bûches glacées, fabrication de décorations et de friandises qui ont été vendues au marché de Noël de Pradelles.



Le 19 décembre, les maîtresses ont organisé une journée « ateliers », le matin : cuisine (confection de bûches et de roses des sables, pour le goûter) ; l'après-midi : arts plastiques

(peinture, dessins, décors,...) avec l'aide de parents disponibles.

A 15h30, goûter avec les parents et venue du Père Noël les bras chargés de cadeaux (offert par la mairie).

L'après-midi du 20 décembre, les enfants ont assisté à un spectacle (financé par la commune), tous ont été très captivés.

Le 6 janvier, jour de reprise, le Père Noël été passé à l'école, chaque enfant a reçu un paquet avec 2 cadeaux à ramener à la maison (offert par l'APE).



Projets 2025 :

Le 23 février 2025 : concours de belote (salle des fêtes) et loto (salle des associations)

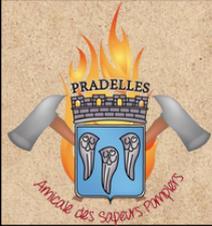
Goûter de carnaval, vente de pizzas, sortie scolaire, kermesse, création d'un nouveau char pour le défilé du 15 août.

Nous adressons un grand merci à (aux) :

- La municipalité pour son aide financière, humaine et matérielle
- Les enseignantes de l'année 2023-2024 qui ont été présentes une grande partie de l'année
- La directrice, Sarah THERME et les enseignantes Célia GEAILLON et Edwige PAGES pour leur implication et leur collaboration
- Les commerçants de Pradelles et alentours pour leurs aides aux actions et leur générosité
- Les habitants de la commune pour leur participation, leur soutien et leurs dons
- Eric CHABALIER qui tire notre char avec son tracteur personnel et Raphaël ROLLAND qui nous prête sa remorque. Sans eux, pas de char de l'APE.
- Les parents qui s'efforcent de participer à hauteur de leurs possibilités et de leurs disponibilités.

L'Association des Parents d'Élèves souhaite à toutes et tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.





Amicale des Sapeurs-Pompiers de Pradelles



L'ensemble des Sapeurs-Pompiers du centre de secours de Pradelles vous présente leurs meilleurs vœux en ce début d'année 2025. Nous profitons de cet article pour vous informer des manifestations organisées par l'amicale et de l'actualité de notre caserne. Le centre de secours compte 20 sapeurs-pompiers dans ses rangs.

La vie de la caserne

Activité opérationnelle :

Les soldats du feu ont été appelés 151 fois pour diverses interventions (+ 12 manœuvres mensuelles) dont :

- 102 secours à personnes dont 16 accidents de circulation.
- 27 incendies : 5 feux de végétation, 13 feux d'habitations, 5 feux d'engins et de véhicules
- 9 opérations diverses dont 4 sauvetages d'animaux et 4 fuites d'eau et épuisement de locaux.
- 13 interventions pour risques particuliers : engagement de personnels formés à une spécialité (SAV, cellule soutien psychologique, risques chimiques...) et renfort dans d'autres centre de secours.

Mouvements de personnel en 2024 :

Recrutements : HUGON Amélia (au 7 février 2024),

BESSION Dorian (au 20 mars 2024), GERENTON Lilou (au 2 avril 2024),

GERENTON Alban (au 19 juin 2024) et BRINGANDA Iness (au 6 novembre 2024).

Reprise d'activité de la Sapeure 1ère classe RISSON Lena au 21 mai 2024.

Cessation d'activité du Sapeur REY Samuel au 10 janvier 2024.

Mutation du Caporal MARKA Stuart au SDIS 84

affecté au CIS Cheval Blanc au 22 janvier 2024.



Formations :

Les sapeurs pompiers de Pradelles ont suivi tout au long de l'année des formations pour acquérir de nouvelles compétences, se spécialiser, maintenir les acquis mais aussi former les sapeurs pompiers des autres centres.

En 2023 le CIS de Pradelles organisait pour la première fois deux stages référencés au calendrier départemental du SDIS43. Courant 2024, se sont trois stages que nous avons eu le plaisir d'accueillir à Pradelles; stage d'incendie du 25 au 29 mars 2024, stage de secourisme organisé du 9 au 12 juillet 2024 et stage d'accompagnateur de proximité du 2 au 4 octobre 2024.

Renforts extra-départementaux :

- RENFORT JO à St Etienne le 1er juillet 2024 : Caporal ENJOLRAS Julien.
- RENFORT JO à Paris du 27 août au 2 septembre 2024 : Sergent-chef DUSSAP Anthony.
- RENFORT FDF en zone sud (Avignon, Nîmes) du 25 au 27 août 2024 : Sergent-chef ENJOLRAS Valentin.

L'amicale au cœur de la vie de la caserne

L'activité sapeur-pompier lie de façon indéfectible opérationnel et associatif. Source d'échanges et de partage, la vie associative resserre les liens qui unissent les sapeurs-pompiers au niveau local avec l'amicale, jusqu'au niveau national de la Fédération en passant par l'union départementale et régionale. Elle recouvre à la fois les activités sportives, la solidarité et la défense des intérêts des sapeurs-pompiers... Les sapeurs-pompiers élus par leurs camarades, sans condition de catégorie ou de grade, mènent au travers de l'amicale de nombreuses activités dans l'objectif de remplir en premier lieu un rôle social de cohésion et d'entraide entre les sapeurs-pompiers.

Des changements au bureau de l'Amicale :

Lors de l'assemblée générale de l'amicale qui s'est tenue fin 2024, les Sergent-chef DUSSAP Anthony et ENJOLRAS Valentin, la Caporale-chef REYNAUD Mélanie, le Caporal ENJOLRAS Julien et la Sapeure 1ère classe SAGNARD Floriane ont exprimé le souhait de démissionner de leurs postes respectifs au sein du bureau.

Nous les remercions chaleureusement pour leur engagement, durant près de dix années, mis au service de l'organisation des différentes manifestations ainsi qu'à la gestion administrative et financière de l'amicale.

Cinq nouveaux membres ont été élus ;

- Président : Sergent chef HUGON Hervé
- Vice-président : Sapeur 2ème classe GERENTON Alban
- Secrétaire : Sergent CHONION Maud
- Vice-secrétaire : Sapeur 1ère classe COMTE Yann
- Trésorière : Sapeure 2ème classe GERENTON Lilou
- Vice-trésorière : Sapeure 2ème classe HUGON Amélia



Les activités de l'amicale :

- Dimanche 3 mars 2024 : Sapeurs-pompiers et anciens sapeurs-pompiers ont partagé les trips au centre de secours Pradelain.
- Samedi 27 avril : participation d'une équipe mixte composée de sapeurs pradelains et cayrois au challenge Vivian au Puy-en-Velay (tournoi de rugby-touché organisé par le RASP43).
- Dimanche 5 mai 2024 : participation à la randonnée VTT "la Landossienne", organisée par l'amicale des sapeurs-pompiers de Landos.
- Week-end de Pentecôte les 18, 19 et 20 mai 2024 : Voyage familial pour actifs et retraités. Au programme du séjour dans l'Aude ; activité accrobranche pour petits et grands à Gruissan, détour aux commerces de la Jonquera, visite de Collioure puis de la réserve africaine de Sigean.
- Samedi 15 juin 2024 : participation au tournoi de foot organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers de Coucouron.
- Dimanche 21 juillet 2024 : organisation du traditionnel "cochon grillé" animé par la chanteuse du groupe CEKA'ZIC. Malgré un temps grisâtre et humide cette année, se sont 3 cochons qui ont cuit à la broche afin de servir 500 repas place de la Halle !
- Vendredi 26 juillet : victoire de l'équipe des sapeurs pompiers pradelains à la soirée Bodega à Langogne organisée par l'association Les Lango'folies.
- Samedi 16 août 2024 : une cinquantaine de doublettes se sont affrontées lors du concours de pétanque au parc d'Ardennes. Un moment convivial que l'on termine chaque année autour d'un barbecue.
- Dimanche 10 novembre 2024 : participation à la randonnée VTT organisée par l'amicale des sapeurs-pompiers de Langogne pour le Téléthon.
- Samedi 16 novembre : participation de l'Adjudant-chef DEYDIER Julien, de la Sapeure 2ème classe HUGON Amélia et de la nouvelle recrue BRINGANDA Iness au cross départemental du SDIS43 organisé à Freycenet La Tour.
- Dimanche 22 décembre 2024 : petits et grands s'en sont donnés à cœur joie lors d'une après-midi à Altiaréna au Puy-en-Velay. Escalade ludique, trampoline, karaoké, réalité augmentée..., différentes activités ayant contribué à partager un moment récréatif avant le tant attendu passage du Père-Noël et le partage d'un apéritif dinatoire concocté par Valérie de la Brocante Gourmande.



Les activités sportives

L'aptitude physique des sapeurs-pompiers fait désormais partie des trois conditions requises, (avec la visite médicale périodique pour le maintien en activité opérationnelle et les formations de maintien et de perfectionnement des acquis dans des domaines opérationnels), au maintien en activité opérationnelle des sapeurs pompiers du corps départemental du SDIS43.

Une séance hebdomadaire de sport est proposée par le Caporal ENJOLRAS Julien qui a suivi cette année la formation EAP1. Afin de répondre aux critères des ICP (indicateurs de capacité physique) il encadre, en utilisant les infrastructures mises à disposition par la mairie (gymnase, terrain de foot), des séances à thème tel que renforcement musculaire, sport collectifs etc...

Un projet de salle de sport, de musculation, à la caserne est en cours avec l'achat et l'acquisition de matériel. Les Sergent-chef DUSSAP Anthony et HUGON Hervé, membres de l'équipe départementale du RASP43, ont remporté avec leurs coéquipiers la 4ème place de la 2ème division du championnat de France de rugby qui se déroulait à Châteaurenard du 6 au 8 juin 2024.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous soutiennent et nous aident lors de nos manifestations.

Nous œuvrons à vous proposer de nouveaux projets et espérons vous retrouver encore nombreux en 2025 !

Le centre de secours de Pradelles recrute.

Si vous aussi vous êtes intéressé, alors n'hésitez pas à prendre contact auprès du chef de centre Lieutenant ROLLAND Raphaël : 06.84.14.34.50. Association ou particulier si vous souhaitez vous former aux gestes de premiers secours, n'hésitez pas à nous contacter.



Tourisme en Pays de Cayres et Pradelles (TPCP)

L'association Tourisme en Pays de Cayres et Pradelles (TPCP), développe ses activités sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes du Pays de Cayres Pradelles.

Nous agissons en parallèle de l'Office de Tourisme intercommunal et, chaque fois que c'est possible, en collaboration avec d'autres structures, associations ou communes.

Notre site : <http://www.naturerando.com/>

Notre page Facebook : https://www.facebook.com/Tourisme-en-Pays-de-Cayres-Pradelles-TPCP-1142344875795883/?ref=aymt_homepage_panel

Et, pour les amateurs d'histoire locale, nous avons ouvert un site internet consacré à ce sujet : <https://histoire-cayres-pradelles.jimdo.com/>

Émission « Hors sentiers » sur France 3 Auvergne

A la demande de France 3 Auvergne, nous avons participé au tournage d'une courte émission télévisée (6 minutes) présentant l'itinéraire entre Pradelles et l'Auberge de Peyrebeilhe. L'émission a été diffusée sur France 3 le 5 avril à 19h05 et nous avons eu plusieurs demandes de petits groupes qui ont réalisé la boucle de 22 km. On peut visionner l'émission à l'adresse internet : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/haute-loire/randonnee-a-la-decouverte-de-l-effrayante-auberge-rouge-en-auvergne-2979785.html>

Printemps des Plus Beaux Villages de France

En 2024, c'est le 19 mai que quelques courageux, bravant des prévisions météo peu engageantes se sont lancés sur l'itinéraire, entre Pradelles et Arlempdes.

Le groupe est parti par les chemins vers Saint-Paul-de-Tartas et Saint-Arcons-de-Barges où a lieu la pause casse-croute. Passant par Pigeyses et les Hermes, l'orage nous a cueilli dans la descente du Mas de la Faye où notre véhicule d'assistance nous a récupéré sous une pluie battante.

Appui à l'installation du nouvel Office de Tourisme

TPCP a été créé, en 2005, pour maintenir les activités à caractère associatif de l'ancien Office de Tourisme du Pays de Cayres-Pradelles qui s'était fondu dans le grand Office de Tourisme du Haut-Allier.

C'est donc tout naturellement que TPCP a apporté son aide à la reprise, par la Communauté de Communes de la compétence Tourisme et au déménagement de l'Office à côté de la Poste.

Foire de la Saint-Laurent

C'est le dimanche 4 août que nous avons organisé cette manifestation. L'antenne Emmaüs de Pradelles a pu profiter également de l'affluence des acheteurs en ouvrant ce dimanche, ce qui a ajouté à l'attractivité de la foire.



Visites guidées de Pradelles

Les visites sont organisées sur demande pour des groupes, et tous les lundis en juillet et en août. Durant l'année 2024, un peu plus de 80 personnes ont pu visiter Pradelles. D'autre part, lors des journées du patrimoine, des visites gratuites sont proposées.

My Haute-Loire

Afin de promouvoir Pradelles sur le site « My Haute-Loire », nous avons fait visiter Pradelles à deux journalistes de cet organisme : <https://www.myhauteloire.fr/nos-secrets-partages/pourquoi-pradelles-est-il-un-des-plus-beaux-villages-de-france/>

Randonnées du 9 janvier au 18 décembre

Cette activité est le point fort de l'association, avec 42 randonneurs adhérents. Le programme comprend des sorties à la demi-journée, à la journée et des séjours, sorties à thème, quelquefois suivies de visites et dîners au restaurant. Les départs sont répartis sur l'ensemble du territoire, en tenant compte bien sûr de l'altitude. Cette année un séjour en avril avec l'ascension du Ventoux, Vaison la Romaine et les Dentelles de Montmirail. Un autre vers les lacs et les monts du Lévézou et aussi une semaine en Corse

La place du village sur Youtube

Une « influenceuse » de la chaîne Youtube « La place du village » est venue visiter Pradelles et a réalisé une assez longue émission en direct. Un résumé a ensuite été mis à disposition sur Youtube.

TPCP fonctionne toute l'année, l'hiver n'est pas un handicap. Pour 15€ de cotisation annuelle rejoignez nos rangs !...





Association des Fidèles et Amis de Notre-Dame de Pradelles

Presbytère 43420 Pradelles ~ ~ ~

afandp43@gmail.com

<https://notredamedepradelles.wordpress.com>

L'année 2024 a apporté son lot de satisfactions par le nombre conséquent de visiteurs qui manifestent toujours autant d'intérêt à la découverte de la Chapelle, à la dévotion au culte de la Vierge, à la curiosité que suscite l'histoire de ce lieu et du village, ceci est particulièrement sensible lors des journées du Patrimoine.

Deux temps forts sont à retenir:

La visite pastorale de Monseigneur l'évêque, accueillant les fidèles, en particulier les résidents de l'EHPAD.



La proposition de conférence sur les Vierges du Vivarais du Frère Maximilien Marie: un long exposé d'une grande érudition, ponctué d'anecdotes pleines d'humour qui a captivé et passionné son auditoire.



L'événement de la réouverture de la cathédrale de Notre Dame de Paris a fédéré quantité de personnes de tout bord, en France et dans le monde. Comme tout un chacun, vous avez pu vous émerveiller du travail réalisé par tous les corps de métiers et de redécouvrir les immenses richesses altérées par le temps mais magistralement restaurées; le désastre du 15 avril 2019 est effacé.

A notre petite échelle et à cette même période, l'association attendait du nouveau pour la réfection de la toiture de la Chapelle Notre-Dame de Pradelles. Sa réalisation a été lente et, à la suite de l'offre de concours du 25 mars 2021 pour un montant de 26766€, la mairie nous a communiqué, le 15 juillet 2024, le solde qui nous incombait. Au vu des subventions accordées à la commune par l'État, le Département et la Région, le solde à financer par l'AFANDP de 13781,85€ a été réglé récemment le 6 novembre.

Lors de notre assemblée générale du 8 août, Monsieur le maire a annoncé une nouvelle consultation pour l'étude de diagnostic avec le cabinet "Perspectives Patrimoine" pour un devis conciliant équité et prix. Il couvre les intérieurs de la Chapelle ainsi que la réfection du dôme et du campanile; ceci devrait se concrétiser pour la fin 2024. Cette perspective, après tant d'années d'attente, ne peut que nous réjouir et nous sommes impatients de connaître les conclusions de ce rapport.

Quelques temps forts pour faire vibrer sa voûte, s'inscrivant toujours pour la restauration de ce sanctuaire servi par acoustique remarquable:

Le 3 juillet - L'association a eu le privilège de s'associer à la soirée des "Nuits des Eglises" avec le duo Oxymore, inédit et très surprenant, à la harpe, Anthony Castin et au tuba, Loïc Mortimore, enseignants à l'école de musique du Puy.



Le 5 août – La Clef des Champs, ce groupe de 21 jeunes, de Toulouse, pour la plupart étudiants ou entrés dans la vie active, nous a régales depuis 4 ans.

Avec leur talent et leur grande virtuosité dans des programmes toujours attrayants, ils nous ont enchantés par la variété et l'originalité de leur répertoire, chaque fois meilleurs encore, même si l'acoustique de l'église Saint Pierre n'est pas idéale.



Le 8 août – Le Trio Fabria, venant d'Aubenas, ensemble atypique, nous a fait découvrir deux trios l'un de Gabriel Fauré, l'autre de Frantz Schubert, pour violon violoncelle et piano.



12 août – Privé de Jean Luc Richardoz, le Quatuor Arpeggione, transformé en Trio, a enchanté l'assistance avec le trio n°1 de Schubert, les Folles d'Espagne pour violoncelle de Marin Marais, le duo violon-alto de Mozart et le trio op 9 n°2 de Beethoven, dans une interprétation magistrale.



Les Pradelains manifestent toujours, par leur présence, leur soutien à notre association et leur attachement indéfectible à leur sanctuaire.

Ainsi la Chapelle Notre-Dame contribue à la notoriété du site de Pradelles.

Pas d'éoliennes à la Chabassole

L'année 2024 a été une année dense et riche d'évènements pour l'association.

Le 1er août s'est tenue notre assemblée générale annuelle. Elle s'est conclue avec le vote d'une motion à destination de M le Préfet de la Haute Loire sur le thème des libertés associatives. Cette démarche n'a pas été inutile : le 1er septembre la Direction de la citoyenneté et de la légalité a diffusé à tous les maires du département une circulaire leur rappelant leurs obligations en matière d'affichage d'opinion et associatif.



Au cours de cet été et à la suite de la notification officielle par le Ministère de la Culture à EDF Renouvelables d'une prescription de diagnostic archéologique, l'association a prospecté les lieux à la recherche des vestiges potentiels de la chapelle de Sainte Marie Madeleine de la Chabassole. La présence de ruines caractéristiques a été localisée. Si le prochain diagnostic visuel des experts confirme ces hypothèses, leur examen approfondi et leur sauvegarde pourront être entrepris dans le cadre réglementaire de l'Archéologie Préventive.

Les temps fort de cette année ont été

- En août, la consultation municipale sur les zones d'accélération des énergies renouvelables
- Et, au mois d'octobre, l'enquête publique officielle sur le projet éolien.

Ces deux manifestations ont montré que les résidents de Pradelles qui s'étaient exprimés s'opposaient largement et sans ambiguïté au projet de parc éolien porté par EDF Renewelables. Les registre d'enquête témoignent de la variété et de la pertinence des observations formulées par le public et notre association et du soutien apporté par les associations de protection de l'environnement et les collectifs des trois départements.

Dans ses conclusions, la commission d'enquête après avoir convenu de la réalité des impacts négatifs du projet s'est pourtant prononcé en sa faveur aux motifs qu'il permettait à la Haute Loire d'apporter sa contribution à l'effort national de production d'énergie renouvelable, à la commune de Pradelles de bénéficier à cette occasion de ressources supplémentaires appréciables.

Naturellement, cet avis, qui n'engage que ses auteurs, ne préjuge en rien du sens de la décision que prendra le préfet.

Nous restons donc particulièrement confiant dans la solidité de notre argumentaire et dans l'issue de cette procédure, à court ou à long terme.



1 Avec une réserve sur le positionnement de l'éolienne n°1.



EMMAÜS : Antenne de Pradelles

L'antenne Emmaüs est installée depuis juillet 2021 dans l'ancien garage de la DDE mis gracieusement à la disposition d'Emmaüs 43 par la municipalité de Pradelles et fonctionne grâce à une dizaine de bénévoles sous la responsabilité de Stéphanie Féret et Elisabeth Lyotard.

L'antenne est ouverte le samedi après-midi. Le local ne pouvant pas être chauffé nous nous voyons obligés de fermer durant la période hivernale (Mi-Décembre à fin mars).

Les bénéfices des ventes réalisées, grâce à vos dons, contribuent aux différentes actions mises en œuvre par Emmaüs 43 en faveur des personnes en difficulté sociale et financière avec un volet important concernant la réinsertion professionnelle.

Nous rappelons que les dons sont à déposer aux heures d'ouverture de l'antenne et dans un état compatible avec leur vente en tant qu'objets de seconde main. L'essentiel du travail des bénévoles étant le tri et la mise en vente, merci de les aider dans ce sens.

Lors de la fête du 15 août à Pradelles, un char fleuri confectionné par les bénévoles a participé avec succès au corso. Nous en profitons pour remercier Mr Valette, Julien Enjolras, Aux Portes des Légendes et Frédéric pour leur aide. La foire de la St Laurent a permis à l'antenne de réaliser une belle recette grâce à l'affluence de visiteurs ce jour-là.

Nous avons clôturé l'année 2024 par un sympathique repas préparé par Valérie et Bruno de la Brocante Gourmande et offert aux bénévoles par la direction d'Emmaüs 43.

Pour finir nous rappelons que suite aux faits reprochés au fondateur d'Emmaüs, nous soutenons la position de la direction du mouvement et de la fondation Abbé Pierre, à savoir " Nous changeons de nom mais pas de combat." car c'est bien le combat contre la pauvreté et la précarité qui anime notre mouvement.

Au plaisir de vous rencontrer lors des ventes du samedi après-midi et des après-midi récréatives hivernales qui débiteront le 25 janvier à la salle des animations, et qui sait peut-être de vous accueillir dans notre équipe de bénévoles.



Nos adresses

LES BRICS DE TAULHAC

Nos horaires habituels sont :

Mardi et Jeudi : 10h à 12h et 14h30 à 17h

Mercredi : 14h30 à 17h

Ouvert les deuxièmes samedis du mois.

LA BOUTIQUE EN VILLE PUY EN VELAY

Adresse : 18 rue Saint-Jacques -

43000 LE PUY EN VELAY

Du mardi au vendredi : de 14h à 18h

Samedi : de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

LES 3 ANTENNES

1 - Emmaüs à PRADELLES

Avenue du Puy - 43420 PRADELLES

En mars et avril, les samedis de 14h00 à 17h00

De mai à octobre, les samedis de 14h00 à 18h00

De novembre à mi-décembre, les samedis de 14h00 à 17h00

Fermeture de mi-décembre à mi-mars.

Des ouvertures exceptionnelles complémentaires sont envisagées à des dates à déterminer.

2 - Emmaüs à SAUGUES

Rue Le Pré du Seigneur - 43170 SAUGUES

Les horaires des ventes

Samedi : 9h à 12h

En juillet et en août : vendredi : 9h à 12h

3 - Emmaüs à SAINTE SIGOLENE

26 rue du Lieutenant Januel - 43600 SAINTE-SIGOLENE

Les horaires des ventes

Mardi et samedi : 9h à 12h



Source du Passerrand

Durant l'année écoulée, l'Association « La Source du Passerrand » a pu proposer diverses manifestations et moments de rencontre que ce soit dans le cadre du sport adapté ou d'animations sur le territoire de Cayres - Pradelles. L'association propose des événements et des activités autour du sport adapté pour des personnes en situation de handicap notamment pour ceux vivant à l'Établissement d'Accueil Médicalisé (EAM) Saint Nicolas de Pradelles.

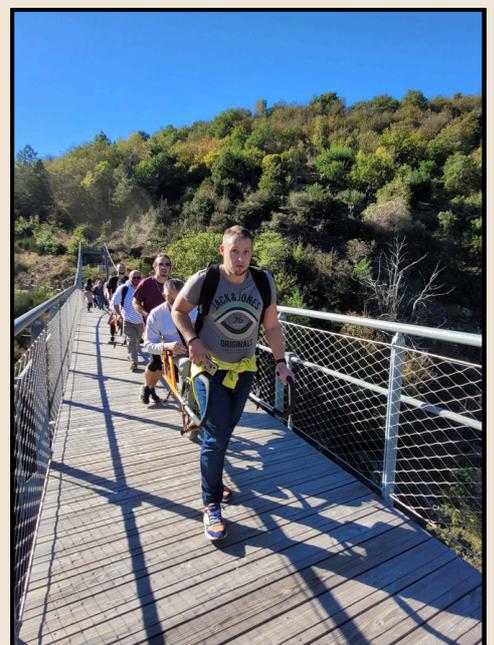
- Le Jeudi 25 Janvier 2024, une après-midi dansante a été organisé à la salle des fêtes de Pradelles. Grace à l'animation de Betty, de nombreuses personnes en situation de handicap de différents établissements spécialisés de la Lozère et de la Haute-Loire ont pu s'ambiancer tout au long de l'après-midi et ont pu manger la galette de rois.

- Le Jeudi 4 Juillet 2024, c'était la 24^{ième} « Journée Activités Motrices » autour du lac du Bouchet. Cet après-midi récréatif et sportif ont permis aux participants en situation de handicap de se retrouver et de s'adonner à différents ateliers (rosalie, tir sportif, pétanque, jeux d'adresse, jeux de ballons, etc.). Après l'effort, ils se sont vus récompensés et étaient invités ensuite à participer au traditionnel repas convivial. Cet événement a réuni plus de 111 participants, 47 accompagnateurs et 60 bénévoles provenant de plusieurs associations locales.

- Le Samedi 06 et le Dimanche 07 Octobre 2024. Les bénévoles de l'association ont proposé à certains résidents de l'EAM Saint Nicolas de Pradelles un week-end joëlettes à Florac (48). Le groupe était composé de 32 personnes dont 11 résidents et de 12 membres actifs de l'association avec leurs familles. 4 Joëlettes ont permis à 4 résidents ayant des difficultés à la marche d'y participer.

- Le Samedi 16 Novembre 2024, c'est dans une ambiance des plus chaleureuse que l'association a tenu sa traditionnelle soirée automnale à la salle des fêtes du Haut Plateau. Après un bon repas « paëlla » pour 150 personnes concocté par les bénévoles, la soirée s'est poursuivie en musique, par un concert de chansons françaises avec Aude et Seb.

Les membres du bureau remercient les participants aux différentes manifestations, les membres actifs ou bienfaiteurs de l'association, mais aussi la Mairie de Pradelles, la Mairie de Cayres, l'EAM Saint Nicolas Pradelles, le Comité Départemental du Sport Adapté de la Haute-Loire, l'amicale des sapeurs-pompiers de Cayres, la gym de Cayres, le SPIP du Puy-en-Velay, le tir sportif de l'agglomération du Puy, ludi'Cayres et tous ses partenaires, pour leur aide technique et leur soutien dans l'organisation de ces rassemblements.



Infos Pratiques

Village Vacances La Valette Pradelles:
04 71 00 80 37
<https://www.auvergnevacances.com/hebergements-groupes/la-valette>

Piscine/ Camping Le rochet de Grelet:
04 71 00 80 07
Avenue de Langogne 43420

Pradelles/ Vélo Rail :
04 71 00 87 46
www.velorail43.com

Mairie de Pradelles:
Tel: 04 71 00 80 37
Mail: mairie-pradelles@wanadoo.fr
Site
Rue du Jeu de Paume, 43420

Bureau de poste : 36 31
Place de la Halle 43420 PRADELLES

La Santé sur Pradelles

**Cabinet infirmier
Cubizolle Florent
Soulier Ludivine**

Place du Foirail
43420
Pradelles

06.66.63.54.75

**Pharmacie La
Verdette
Olivier Risson**

Avenue du Puy
43420
Pradelles

04.71.00.80.03

Taxi Pradelles:
04.71.00.87.84

Vétérinaire à Landos:
04.71.08.20.33
Le Bourg
43340 Landos

**Kinésithérapeute
Thierry Diet**
04.71.00.89.56

Social et Médico-Social à Pradelles

**Foyer
St Nicolas**

Quartier du
Passerand
43420 Pradelles

04.71.00.86.80

**Association
La Renouée**

Rue du Mazel
43420
Pradelles

04.71.00.80.28



**EHPAD
St Christophe**

Rue Basse
43420
Pradelles

04.71.00.80.96

NUMÉROS D'URGENCE

Toutes les urgences: **112**

Urgences pour les personnes sourdes et malentendantes: **114**

Police secours: **17**

Pompiers: **18**

Samu: **15**

Centre anti Poison Lyon: **04.72.11.69.11**



Langogne

Pharmacies:

Burkalter - Dolfus Denise:

04 66 69 00 07

Mazaudier : **04 66 69 01 61**

Du Gevaudan: **04 66 69 00 09**

Maison de santé: 04 66 69 03 75

Centre de soins: 04 66 69 08 67

Permanence médicale: 0810 604 608

Maison de retraite: 04 66 69 78 00

Laboratoire d'analyse
de biologie médicale:
04 66 69 23 02

Vétérinaire:

GaTaVet

04 66 69 10 86

Centre hospitalier Langogne	
Spécialité	Spécialiste
Gynécologie-Obstétrique	Dr PREVOST-FEREY
Chirurgie digestive et viscérale	Dr BOJANIC
Ophthalmologie	Équipe du Dr ETEDI
Chirurgie digestive et viscérale	Dr LESCURE, Dr SARKIS
Urologie	Dr LARGERON, Dr GAYREL
Chirurgie prothétique et ligamentaire du membre inférieur	Pr Rémi PHILIPPOT
Chirurgie de l'épaule et du membre supérieur	Dr Philippe TEISSIER
Ophthalmologie	Dr GRANIER-CHEVASSUS
Orthoptiste	Mme CHARRETIER
ORL	Dr DURAND
Accompagnement Socio-Esthétique	Agathe TUZET
Addictologie	Mme SOULIER Marie-Odile

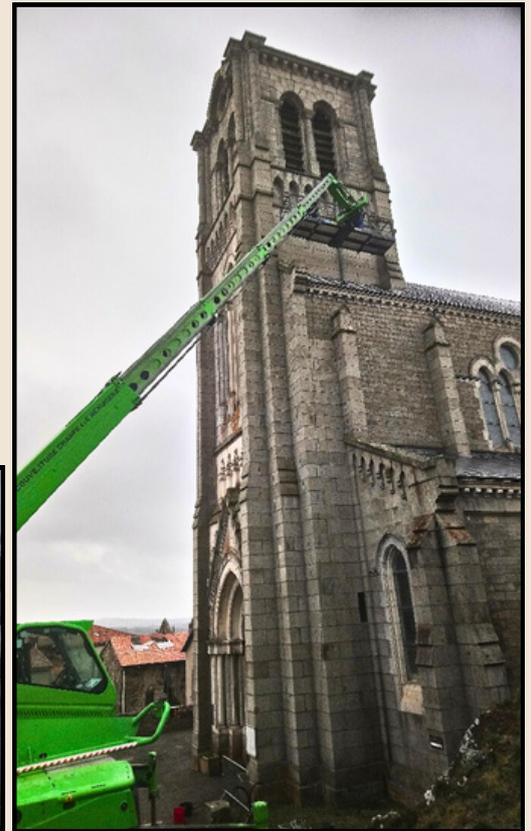
La liste des consultations au Centre Hospitalier de Langogne peut évoluer,
n'hésitez pas à contacter le secrétariat au 04 66 69 78 00

Hêle-mêle



Rue de la Mairie,
vue du ciel

Accident poids
lourd, entrée sud
de Pradelles



Ancien couvent



Sécurisation du clochet de
l'église Saint Pierre

Gîte communal



Nos partenaires

AUX PORTES DES LEGENDES AUBERGE, CHAMBRES D'HÔTES ET BOUTIQUE

Bel Air - 43420 PRADELLES
Tel. 04 71 00 88 00

Courriel : aux.legendes@orange.fr
Site internet : www.auxlegendes.com

Ouvert toute l'année. Du Mercredi au Dimanche midi et soir
l'hésitez pas à nous contacter pour vos repas de groupe, famille, anniversaire, etc...
Au plaisir de vous recevoir chez nous

MM Menuiserie MIRMAND
CHARPENTE/COUVERTURE/ZINGUERIE
MAISON EN BOIS
FABRICANT MENUISERIES EXTERIEURES
ET INTERIEURES SUR MESURE
contact@menuiserie-mirmand43.fr 04 71 57 16 57

De père en fils depuis 1963

www.menuiserie-mirmand43.fr 43490 COSTAROS

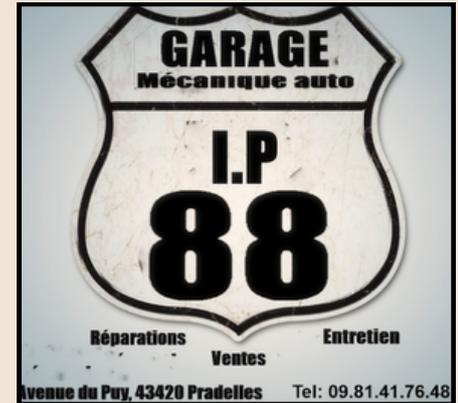


GARAGE
Mécanique auto

I.P
88

Réparations Ventes Entretien

Avenue du Puy, 43420 Pradelles Tel: 09.81.41.76.48



L'hair du temps pour soi

Situé Rue du jeu de Paume à Pradelles,
en face des escaliers métalliques.

Au plaisir de vous sublimer

Tous les mercredis dès 9h00
avec ou sans rendez-vous
au 06 17 62 41 81



AUBERGE DE LA MÈRE CADENETTE
Tel : 04 71 00 89 97 <http://www.cadenette.net>



Salaisons
DE Pradelles



AGS
CONCEPTEURS D'INFRASTRUCTURES



Bar - Restaurant
Le Renaissance

Réervations aux:
04.71.02.47.03
06.24.69.92.70



SARL CHAUVET ELECTRICITE
Electricité générale - Antenne
Chauffage électrique
Pompe à chaleur
Eclairage public
Le bourg 43490 COSTAROS
Tel : 06 84 63 00 32 / 04 71 08 24 47



Nous remercions
chaleureusement nos
annonceurs pour leur
participation
financière à l'édition
de ce bulletin

SARL MASSEBOEUF TP
5 Route de Lachamp
43340 Barges

Terrassement - Assainissement - VRD - Enrochement - Démolition
Vente de terre végétale tamisée - Location d'engins avec chauffeur

e-mail: cedricmasseboeuf@yahoo.fr

Téléphone: 06 31 41 51 49

